

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE N°2 exceptionnel

*Mardi 5 mai 2020*

Le conseil d'école s'est tenu en comité restreint compte tenu de la situation sanitaire.

## **Présents :**

**Enseignants :** Mme Legleye (classe de MS-GS), Mme Neuville (classe de CP et direction), Mme Capelli (classe de CE2).

**Parents d'élèves Titulaires :** Mme Alba Pamela, Mme Chaveroche Sabine.

**Représentants de la municipalité :** Monsieur Géraudie, Mme Crouzette

**La séance est ouverte à 10h00.**

## **Ordre du jour :**

- Organisation de la réouverture de l'école à compter du 11 mai pour le déconfinement.
- Organisation des rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2020.

### **1) Organisation de la réouverture de l'école à compter du 11 mai pour le déconfinement.**

Présentation du protocole sanitaire pour la réouverture des écoles.

Après discussion, les décisions suivantes ont été prises :

Compte tenu des gestes barrière difficiles à faire respecter aux enfants les plus jeunes, il est décidé de ne pas ouvrir aux élèves de PS et MS dans un premier temps. La situation sera réévaluée fin mai.

Mme Herlin et Mme Fougeanet ne reprennent pas le travail en présentiel mais continueront le télétravail.

La superficie des classes ne permet pas d'accueillir 15 élèves et certains élèves prioritaires devront être accueillis tous les jours, nous décidons donc de faire 3 groupes pour les GS, CE2, CM1-CM2, CM2. Les élèves seront accueillis un jour fixe dans la semaine + un vendredi sur 3. Afin de proposer un accueil aux élèves de CE1, les CP seront accueillis en 2 groupes les lundis et mardis et les CE1 en 2 groupes les jeudis et vendredis. Afin de permettre aux parents de s'organiser, un calendrier sera communiqué aux familles pour indiquer les jours d'accueil de leur enfant

jusqu'à la fin de l'année scolaire. Même si certains parents ne souhaitent pas remettre leur enfant à l'école pour le moment, cette position risque d'évoluer. Nous devons donc constituer des groupes en tenant compte de l'effectif total. Les enfants des personnels prioritaires pourront être accueillis tous les jours et seront inclus dans les groupes. Les horaires de l'école seront modifiés : pas d'accueil par les enseignantes le mercredi pour permettre le suivi des élèves à distance. La mairie assurera l'accueil des enfants prioritaires dans un premier temps. Les lundis et mardis après-midi, nous reprendrons les horaires du jeudi et vendredi (13h15-15h30) pour éviter une pause méridienne trop longue en l'absence d'ateliers périscolaires.

Pour la cantine, nous attendons toujours des réponses du collège. Repas froid fourni par les parents la 1<sup>ère</sup> semaine. Accueil à compter du 14 mai pour permettre l'organisation en amont. Accueil des enfants prioritaires le 11 par la mairie et les 12 et 13 par les enseignantes.

Désinfection des locaux : désinfections des tables, chaises, sanitaires, poignées de portes à la pause méridienne puis en fin de journée + nettoyage des surfaces.

Cantine : les modalités ne sont pas encore définies car on attend des informations du collège. Possibilité d'un repas froid fourni par le collège et servi à la salle des associations. Pas de repas servis dans les classes.

Transports scolaires : les transports seront assurés mais moins d'enfants pourront être transportés. Comme peu d'élèves utilisent ce service cela ne devrait pas poser de problème.

Marquage au sol, sens de circulation dans l'école, dans le parc devant la mairie : tout sera mis en place le 11 mai.

Arrivées et départs échelonnés : Les parents risquent d'attendre devant l'école donc ce ne sera pas efficace. La mairie a fait appel à des bénévoles qui pourraient venir aux heures d'entrée et de sorties pour faire respecter les gestes barrière et la distanciation physique. Répartition des entrées et sorties entre les 2 portails.

Cette proposition d'organisation doit être validée par le DASEN.

## **2) Organisation des rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2020.**

En amont du conseil d'école, un vote par courrier a été organisé. Le choix portait sur l'organisation de la semaine sur 4 jours ou 4,5 jours.

Résultat du vote (21 membres) : 13 votes pour 4 jours / 4 pour 4,5 jours / 2 votes hors délais non pris en compte / 2 abstentions.

L'école primaire étant dépendante du collège pour les transports et la cantine, l'organisation sur 4 jours se ferait selon les horaires suivants : tous les matins de 8h30 à 11h30 / les après-midi de 13h à 16h.

Les APC seraient placés en fin de journée, les mardis et jeudis de 16h05 à 16h50 afin que les enfants qui prennent le car puissent y participer. Les familles seront prévenues à l'avance.

La nouvelle organisation est soumise au vote du conseil municipal.

**Compte-rendu rédigé par Madame Neuville, directrice de l'école primaire de Seilhac.**

**Signatures**

**Le représentant des parents d'élèves**

*Paméla Alba*



**La Directrice**

*Gladys Neuville*

